

COMPTE-RENDU SUCCINCT DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

*EXECUTION DES ARTICLES L 2121-25 ET R 2121-11
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES*

SEANCE DU 30 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le trente juin, à vingt heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire le vingt-trois juin 2016 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances en la Salle du Conseil Jacques Berthod, sous la présidence de Monsieur Hugues PORTELLI.

Le Maire ouvre la séance à vingt heures quarante-cinq minutes. Il est procédé à l'appel nominal :

PRESENTS :

M. Hugues PORTELLI, *Maire,*

M. HAQUIN, Mme PEGORIER-LELIEVRE, M. NACCACHE, Mme MARY, M. BLANCHARD, Mme BOUVET, M. TELLIER, Mme DUPUY, M. PICARD-BACHELERIE, Mme CHIARAMELLO,

Adjoints au Maire.

M. HERBEZ, Mme NEVEU, Mme BERNIER, Mme YAHYA, M. CAZALET, M. BUI, Mme OEHLER, M. LAHSSINI, Mme GUTIERREZ, Mme MEZIERE, Mme DE CARLI, Mme ROCK, M. EL MAHJOUBI, M. RAVIER, M. KHINACHE, Mme CASTRO FERNANDES, M. FABRE, M. BOYER, M. TCHENG, M. QUINETTE, M. LAVAUD,
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES :

M. LANDREAU (pouvoir à Mme PEGORIER)

M. QUENUM (pouvoir à M. PORTELLI)

ABSENTE :

Mme SEVIN-ALLOUET

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme CASTRO FERNANDES qui en accepte les fonctions, est nommé secrétaire de séance.

I - APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DES 17 MARS ET 07 AVRIL 2016**Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34****II - COMMUNICATIONS DU MAIRE****1) Compte-rendu de l'utilisation de la délégation du Conseil Municipal au Maire**

Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire procède à la présentation du compte-rendu de l'utilisation de la délégation.

III - AFFAIRES GENERALES**Le CONSEIL MUNICIPAL :**

- 1) - **DECIDE** la participation de la collectivité au financement d'une protection sociale complémentaire pour le risque « Prévoyance » au 1er janvier 2017, c'est-à-dire le risque lié à l'incapacité temporaire de travail sous la forme d'un montant en euros fixé à 3 euros par mois par agent ;
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention d'adhésion à la convention de participation et tout acte en découlant, ainsi que la convention de mutualisation avec le CIG (Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région d'Ile-de-France) ;
- **PREND ACTE** que l'adhésion à la convention de participation donne lieu à une contribution aux frais de gestion du CIG.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 2) - **PROCEDE** aux créations et suppressions de postes suivantes pour tenir compte de l'évolution des services comme suit :

NOMBRE	POSTES A CRÉER SUR LA VILLE	SERVICES	MOTIFS
1	Adjoint technique principal 1ère classe	Services Techniques	Avancement de grade
1			

NOMBRE	POSTES A SUPPRIMER SUR LA VILLE	MOTIFS
1	Adjoint administratif 2ème classe	Poste vacant
1	Adjoint technique 2ème classe à 80,77%	Départ en Retraite
1	Adjoint technique 2ème classe à 42%	Poste vacant
3		
	EFFECTIFS VILLE	491

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Votants : 34 Abstentions : 5 (M. FABRE, M. BOYER, M. TCHENG, M. QUINETTE du Groupe « Générations Ermont » et M. LAVAUD du Groupe « Energie Citoyenne Ermont »)
Pour : 29

- 3) - **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention initiale signée en 2011 avec la Préfecture du Val d'Oise.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 4) - **APPROUVE** les termes de la convention de groupement de commandes concernant l'acquisition et l'installation de matériel de restauration scolaire pour la Commune d'Ermont et le Syndicat Intercommunal Jean Jaurès ;
- **AUTORISE** le Maire à la signer.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 5) - **APPROUVE** les termes de la convention de groupement de commandes concernant l'acquisition de chèques cadeaux pour la Commune et le Centre Communal d'Action Sociale d'Ermont ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 6) - **APPROUVE** les termes du procès-verbal de mise à disposition de la bibliothèque annexe André Malraux, située aux Passerelles, entre la Commune d'Ermont et la Communauté d'Agglomération Val Parisis ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à le signer.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 7) - **DECIDE DE** :
- Prendre acte de l'adhésion de l'établissement public territorial 12 « Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont » pour représenter la commune de Morangis au sein du Comité du Sigeif au titre du mécanisme de représentation-substitution pour l'exercice des compétences relatives à la distribution publique d'électricité et de gaz naturel ;
- Prendre acte de l'adhésion de la communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » pour représenter la commune de Orsay au sein du Comité du Sigeif au titre du mécanisme de représentation-substitution pour l'exercice de la compétence relative à la distribution publique d'électricité.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 8) - **AUTORISE** le Maire à signer avec Monsieur et Madame WEHBE, la convention de mise à disposition, à titre précaire et révocable, d'un emplacement de stationnement situé au sein de la copropriété Ermont-Sannois II, 27 place Frédéric Auguste Bartholdi à Ermont, moyennant une indemnité d'occupation précaire mensuelle de 50 euros.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 9) - **APPROUVE** le règlement du concours relatif au Crèches de Noël 2016 ;
- **FIXE** le nombre de récompenses à six bons d'achat d'une valeur globale de 300 €

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Votants : 34 Contre : 5 (M. FABRE, M. BOYER, M. TCHENG, M. QUINETTE du groupe « Générations Ermont » et M. LAVAUD du groupe « Energie Citoyenne Ermont »)

Pour : 29

- 10) - **AUTORISE** le Maire à signer la convention-cadre de partenariat avec l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies (ARENE) pour la création d'un réseau de Tiers-Lieux de travail à Ermont et tous les documents y afférant.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

IV - CULTURE

Le CONSEIL MUNICIPAL :

Culture :

- 1) - **APPROUVE** :
 - La proposition de tarification des activités culturelles organisées au sein des théâtres municipaux et programmées pour la saison 2016/2017 ;
 - les modes de règlement afférents et mis en œuvre depuis le 1^{er} septembre 2012.**AUTORISE** :
 - Le Maire à procéder, par décision municipale, à toutes les modifications nécessaires des régies de recettes concernées, à accomplir l'ensemble des démarches et signer tous documents utiles.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Votants : 34 Abstentions : 5 (M. FABRE, M. BOYER, M. TCHENG, M. QUINETTE du Groupe « Générations Ermont » et M. LAVAUD du Groupe « Energie Citoyenne Ermont »)

Pour : 29

- 2) - **DECIDE** des adhésions aux organismes suivants :

Organisme	Montant de l'adhésion 2016
Chainon/Fédération des nouveaux territoires des Arts Vivants <i>14 rue Sainte Anne-53000 LAVAL</i>	300 €
Ecrans VO (Ecrans du Val d'Oise)	200 €

- **AUTORISE** le paiement des cotisations afférentes pour l'exercice 2016 et les suivants, à la nature 6281-Concours divers, selon les conditions de calcul des cotisations annuelles fixées par chaque organisme ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions et documents d'adhésion afférents.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 3) - **APPROUVE** la convention avec l'association « Jazz au fil de l'Oise » pour la participation de la commune au festival 2016 et autorise le Maire à la signer ainsi que tout contrat y afférant.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

V - ENFANCE, JEUNESSE, SENIORS

Le CONSEIL MUNICIPAL :

Enfance :

- 1) - **APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition gracieuse à la Maison des Associations en faveur du service PMI (Protection Maternelle Infantile) avec le Conseil départemental du Val d'Oise dans le cadre des cessions de formations destinées aux assistantes maternelles ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à le signer.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

Jeunesse :

- 2) - **AUTORISE** le Maire à signer les nouvelles conventions pour l'année scolaire 2016/2017, avec les collègues Jules Ferry et Antoine de Saint-Exupéry dans le cadre des activités éducatives au sein de ces établissements.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

Centres socio-culturels et Maison de Quartier des Espérances :

- 3) - **SOLLICITE** auprès de Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise une aide financière de 3 100,00 euros afin de mener à bien différentes actions organisées par les centres socio-culturels et la Maison de Quartier des Espérances et ce, dans le cadre de « l'Aide au Développement Social Local » ;
- **AUTORISE** le Maire à signer les documents afférents à cette demande avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 4) - **APPROUVE** le projet d'aménagement de fonctionnement du Lieu d'Accueil Enfants Parents « LAEP » du centre socio-culturel des Chênes ;
- **APPROUVE** la demande d'aide financière d'un montant de 5 000,00 euros pour l'achat de jeux dans le cadre de ce projet d'aménagement ;
 - **AUTORISE** le Maire à signer la demande de subvention d'investissement avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise et tout autre document s'y afférant.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

VI - SPORTS

Le CONSEIL MUNICIPAL :

- 1) - **ATTRIBUE** à l'association « UNSS du lycée Ferdinand Buisson », une subvention communale pour l'année 2016 d'un montant de 720,00 €;
 - **PRECISE** que le versement de cette subvention se fera par le débit du compte 6574 (Subventions de fonctionnement aux associations), sur la base des crédits ouverts au budget primitif 2016 du budget du service des sports concernant les participations financières accordées au titre du secteur sportif.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 2) - **AUTORISE** le Maire à signer avec le lycée Ferdinand Buisson, l'avenant à la convention relative à l'utilisation par la commune du gymnase du lycée pour l'année scolaire 2015/2016, à titre gratuit.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

VII - EDUCATION

Le CONSEIL MUNICIPAL :

- 1) - **ATTRIBUE** à l'école Victor Hugo une subvention d'un montant de 230,00 € (deux cent trente euros) pour la conception d'un journal scolaire dans le cadre des Activités Pédagogiques Complémentaires.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 2) - **AUTORISE** le Maire à signer avec l'Institut Chinois, les trois conventions pour la mise en place de deux niveaux d'enseignement du chinois sur le temps périscolaire dans le cadre de l'accueil de loisirs Jean Jaurès et une initiation sur l'accueil de loisirs Louis Pasteur du 6 octobre 2016 au 29 juin 2017 ;
 - **AUTORISE** le règlement à l'Institut Chinois des sommes suivantes, 3 450,00 euros pour l'initiation niveau 1 au chinois sur l'accueil de Loisirs Louis Pasteur (trois mille quatre cent cinquante euros) et 5 010,00 euros (cinq mille dix euros) pour les niveaux d'initiation 1 et 2 de l'accueil de loisirs Jean Jaurès en contrepartie de l'enseignement dispensé, soit un total conventionné de 8 460,00 euros (les frais de transports inclus représentent 1 860,00 euros).

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

VIII - SOLIDARITES, LOGEMENT, HANDICAP, SANTE

Le CONSEIL MUNICIPAL :

- 1) - **DECIDE** d'allouer, pour l'année 2016, une subvention de fonctionnement de 2 000,00 euros au titre du chantier d'insertion porté par le CPCV dans le cadre du partenariat *Donner une deuxième chance aux détenus*.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 2) - **APPROUVE** les termes de la convention de mise à disposition de locaux dans le cadre du dispositif CitésLab ;
 - **AUTORISE** le Maire à signer avec le Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis ladite convention et tout document s'y afférant.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 3) - **DONNE ACTE** de la présentation du projet de rapport annuel sur la mise en œuvre du Contrat de Ville.
 4) - **APPROUVE** le nouveau programme d'actions triennal présenté par le bailleur OSICA au titre de l'abattement de la de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) ;
 - **AUTORISE** le Maire à signer la convention locale d'utilisation de l'abattement TFPB élaborée par la Communauté d'agglomération Val Parisis et tout document s'y afférant.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 33 Votants : 34 Pour : 1 (M. PORTELLI)

- 5) - **APPROUVE** les termes de la convention avec le Préfet pour le versement de l'aide à la gestion des aires d'accueil des gens du voyage dénommée « aide au logement temporaire 2 » (ALT2) pour l'année 2016 pour une durée de trois mois (du 1^{er} janvier au 31 mars 2016) étant donné le transfert de cette compétence au 1^{er} avril 2016 à la Communauté d'agglomération Val Parisis ;
 - **AUTORISE** le Maire à la signer.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

IX – EQUIPEMENT, URBANISME, COMMERCES

Le CONSEIL MUNICIPAL :

Equipement :

- 1) - **AUTORISE** le Maire à signer la convention de partenariat avec Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Val d'Oise ;
 - **APPROUVE** le versement d'une participation volontaire de 2 250,00 € au titre de la mission d'assistance et de conseil contribuant au financement de l'activité du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Val d'Oise au titre de l'année 2016.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 2) - **AUTORISE** le Maire à :
 ▪ Aménager la parcelle cadastrée AM 551 (ancien Centre socio-culturel F. Rude) ;
 ▪ Procéder à la construction d'un nouvel escalier reliant la passerelle traversant le boulevard de Cernay à la Place François Rude ;
 ▪ Signer la déclaration préalable de travaux et toute autre autorisation d'urbanisme correspondante.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 3) - **APPROUVE** la convention relative à la modification des réseaux de télécommunications rue du Grand Grill ;
 - **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention avec Orange ;
 - **DE PRENDRE ACTE** que la convention restera applicable jusqu'à la notification de la conformité définitive par l'Opérateur Orange à la commune d'Ermont.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 4) - **PREND ACTE** de la présentation du bilan des acquisitions et des cessions pour l'année 2015 ;
 - **DIT** que ce bilan sera annexé au Compte Administratif de la commune.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 5) - **ARRETE** le projet de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) ;
 - **DECIDE** de soumettre pour avis le projet de Plan Local d'Urbanisme aux personnes publiques associées ainsi qu'aux communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale qui ont demandé à être consultés sur ce projet ;
 - **AUTORISE** le Maire à signer les pièces d'arrêt du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) ;
 - **TIRE** le bilan de la concertation,
 - **PRECISE :**
 ▪ Que la délibération et le projet de P.L.U. correspondants seront transmis à Monsieur le Préfet du Val d'Oise ;
 ▪ Que conformément à l'article L 153-19 du Code de l'Urbanisme, le projet de plan local d'urbanisme, tel qu'arrêté par le Conseil Municipal, est soumis à enquête publique ;
 ▪ Que la présente délibération fera l'objet, conformément à l'article R 123.18 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en Mairie durant un mois.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Votants : 34 Contre : 5 (M. FABRE, M. BOYER, M. TCHENG, M. QUINETTE du groupe « Générations Ermont » et M. LAVAUD du groupe « Energie Citoyenne Ermont »)

Pour : 29

- 6) - **PREND ACTE** des orientations générales du projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal et de la tenue du débat.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 7) - **AUTORISE** le Maire à signer le protocole transactionnel ainsi que les avenants correspondants, sans incidence financière et ce, suite à l'annulation du compromis de vente concernant le bien sis 4 rue Hoche.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Votants : 34 Abstention : 1 M. LAVAUD du Groupe « Energie Citoyenne Ermont » Pour : 33

- 8) - **AUTORISE** le Maire à signer le protocole transactionnel ainsi que les avenants correspondants, sans incidence financière et ce, suite à l'annulation du projet d'accession sociale à la propriété place du Foirail.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Votants : 34 Contre : 1 M. LAVAUD du Groupe « Energie Citoyenne Ermont » Pour : 33

- 9) - **DONNE** un avis **défavorable** à l'exploitation de la carrière à ciel ouvert de gypse et des installations de traitement, de transit de produits minéraux et de stockage stériles d'extraction non inertes et non dangereux, par la société Placoplatre, à Cormeilles en Parisis.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

IV - **FINANCES**

Le CONSEIL MUNICIPAL :

- 1) - **DECLARE** que le Compte de gestion du Budget principal de la Commune d'Ermont dressé pour l'exercice 2015 par Mme la Trésorière principale, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 2) - **DECLARE** que le Compte de gestion du Budget annexe de l'Assainissement dressé pour l'exercice 2015 par Mme la Trésorière principale, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 3) - **DECLARE** que le Compte de gestion du budget annexe du Pôle culturel dressé pour l'exercice 2015 par Mme la Trésorière principale, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

Monsieur le Maire se retire et Monsieur HAQUIN, Premier Adjoint assure la présidence.

- 4) - **DONNE ACTE** à Monsieur le Maire, de la présentation faite du compte administratif 2015 du budget principal de la Commune d'Ermont, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévisions totales	16 958 575,71 €		33 619 186,37 €	36 266 000,92 €
Réalisations	7 891 202,25 €	11 841 012,29 €	30 589 748,15 €	35 402 174,77 €
Résultats de l'exercice	3 949 810,04 €		4 812 426,62 €	

Résultats 2014 reportés	-2 804 639,64 €			2 679 864,34 €
Résultats de clôture	1 145 170,40 €		7 492 290,96 €	
Restes à réaliser	2 088 392,67 €	928 678,95 €		
Résultats nets	-14 543,32 €		7 492 290,96 €	
Résultat net global	7 477 747,64 €			

- **CONSTATE** pour la comptabilité du budget principal de la Commune, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

- **VOTE ET ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 33 Abstentions : 0 Votants : 33 Pour : 33

- 5) - **DONNE ACTE** à le Maire, de la présentation faite du compte administratif 2015 du budget annexe de l'Assainissement de la commune d'Ermont, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévisions totales	941 131,05 €		792 083,22 €	897 083,22 €
Réalisations	598 340,94 €	764 711,86 €	688 861,59 €	851 915,67 €
Résultats de l'exercice	166 370,92 €		163 054,08 €	
Résultats 2014 reportés	-253 176,74 €			104 948,22 €
Résultats de clôture	-86 805,82 €		268 002,30 €	
Restes à réaliser				
Résultats nets	-86 805,82 €		268 002,30 €	
Résultat net global	181 196,48 €			

- **CONSTATE** pour la comptabilité du budget annexe de l'Assainissement, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- **CONSTATE** l'absence des restes à réaliser ;

- **VOTE ET ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 33 Abstentions : 0 Votants : 33 Pour : 33

- 6) - **DONNE ACTE** à Monsieur le Maire, de la présentation faite du compte administratif 2015 du budget annexe du Pôle culturel de la commune d'Ermont, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévisions totales	73 560,76 €		2 018 250 €	
Réalisations	26 486,46 €	72 226,70 €	1 730 064,30 €	1 699 020,20 €
Résultats de l'exercice	45 740,24 €		-31 044,10 €	
Résultats 2014 reportés	-14 696,14 €			
Résultats de clôture	31 044,10 €		0 €	
Restes à réaliser				
Résultats nets	31 044,10€		-31 044,10 €	
Résultat net global	0 €			

- **CONSTATE** pour la comptabilité du budget annexe du Pôle culturel, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **CONSTATE** l'absence des restes à réaliser ;
- **VOTE ET ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 33 Abstentions : 0 Votants : 33 Pour : 33

Les comptes administratifs et les budgets annexes étant votés, Monsieur le Maire est invité à regagner la salle des délibérations, Monsieur HAQUIN, Premier Adjoint, cède la présidence à Monsieur le Maire.

- 7) - **DECIDE** d'affecter l'excédent cumulé de fonctionnement 2015 du budget principal au budget primitif 2016 de la commune d'Ermont, de la manière suivante :
- Inscription de 14 543,32 € en section d'investissement (**Article 1068** – « Excédent de fonctionnement capitalisé ») pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement ;
- **ET DE REPORTER** le solde, soit 7 477 747,64 €, en section de fonctionnement (**Article R/002** – « Résultat de fonctionnement reporté »).

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 8) - **DECIDE** de reprendre au budget principal de la commune le résultat de la section d'exploitation et le solde d'exécution de la section d'investissement du budget clos.
- **DECIDE** de reporter au budget principal primitif 2016, de la manière suivante :
- Le résultat de la section d'investissement cumulé de **86 805,82 €** en section d'investissement (**Article 1068** – « Excédent de fonctionnement capitalisé ») pour couvrir le besoin de financement (D/001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté) ;
 - Le résultat de la section d'exploitation reporté de **181 196,48 €**, en section de fonctionnement (**Article R/002** – « Résultat de fonctionnement reporté »).

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 9) - **DECIDE** de reprendre au budget principal de la commune le résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement du budget clos.
- **DECIDE** de reporter au budget principal primitif 2016, de la manière suivante :
- Le solde de la section d'investissement soit **31 044,10 €** (**Article R/001** – « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté ») ;
 - Le solde de la section de fonctionnement soit – **31 044, 10 €** (**Article D/002** – « Résultat de fonctionnement reporté »)

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 10) - **ADOPTE** la décision modificative n° 1/2016 du budget principal, votée par chapitre, avec opérations d'équipement individualisées et AP/CP ;
- **CONSTATE** le suréquilibre de la section de fonctionnement à la somme de 7 492 130,02 € soit des recettes de fonctionnement à hauteur de 8 293 365,12 € et des dépenses de fonctionnement à hauteur de 801 235,10 € ;
- **CONSTATE** l'équilibre de la section d'investissement, en recettes comme en dépenses, à la somme de 2 474 628,42 €

Les mouvements budgétaires de la décision modificative n° 1/2016 s'élèvent donc à la somme de :

Dépenses = 3 275 863,52 €

Recettes = 10 767 993,54 €

Après intégration de la décision modificative n° 1/2016, le total des prévisions budgétaires pour le budget principal de la commune s'élève à la somme de :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	34 143 537,10 €	41 635 667,12 €
Investissement	11 199 313,42 €	11 199 313,42 €
Total =	45 342 850,52 €	52 834 980,54 €

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Votants : 34 Abstentions : 5 (M. FABRE, M. BOYER, M. TCHENG, M. QUINETTE du Groupe « Générations Ermont » et M. LAVAUD du Groupe « Energie Citoyenne Ermont »)

Pour : 29

- 11) - **AUTORISE** le Maire à solliciter la réserve parlementaire de Monsieur Portelli, Sénateur du Val d'Oise, pour un montant de 43 000,00 € afin de réaliser les travaux de démolition de l'ancien centre socio culturel François Rude.

Monsieur Le Maire ne prend pas part au vote.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 33 Pour : 33

- 12) - **FIXE** à 600,00 € le montant de la subvention pour chaque char construit dans le cadre de la 34^{ème} fête des Vendanges ;

- **DIT** qu'afin d'éviter toute rupture de trésorerie, et sur demande motivée de l'association, la subvention pourra lui être versée par anticipation ;

- **DIT** que ladite subvention ne sera définitivement acquise à l'association concernée qu'à l'issue de la participation effective au défilé. Le cas échéant, la commune se verra dans l'obligation d'en demander le remboursement.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

- 13) - **AUTORISE** le Maire à solliciter une demande d'aide financière auprès du groupe des Cars LACROIX de 500,00 € dans le cadre de l'organisation d'une fête de quartier organisée en partenariat avec le centre socio-culturel F. Rude par les Conseils de Quartier Passerelles/Carreaux/Commanderie/Templiers ;

- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents s'y afférant.

Résultat du vote : Présents ou représentés : 34 Abstentions : 0 Votants : 34 Pour : 34

L'ordre du jour étant épuisé et aucun Conseiller ne demandant la parole, le Maire lève la séance à 23h15.



Pour extrait conforme,

(Signature)
Le Maire,
Hugues PORTELLI.

NB : Les annexes aux délibérations ci-dessus votées lors de la séance du Conseil municipal du 30 juin 2016 sont consultables en mairie, auprès du Secrétariat du Conseil (1^{er} étage de la mairie principale), aux heures d'ouverture de la mairie principale.

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte-rendu succinct du Conseil Municipal est affiché en mairie et sur l'ensemble de la commune sur les panneaux officiels prévus à cet effet, sous huitaine.

AFFICHE le 07 JUILLET 2016